

RESOLUTION D'ALMATY SUR L'ETHIQUE

NOUS, participants à la Conférence sub-régionale sur l'éthique intitulée "Méthodes stratégiques pour renforcer l'éthique au sein de la douane" qui s'est tenue à Almaty, République du Kazakhstan, du 17 au 19 janvier 2007, et était organisée par l'Organisation mondiale des douanes et l'Administration des douanes de la République du Kazakhstan avec le parrainage du Fonds de coopération douanière du Japon;

REITERANT NOTRE ENGAGEMENT envers la Déclaration d'Arusha révisée de l'Organisation mondiale des douanes sur l'éthique en matière douanière, adoptée en 2003;

RECONNAISSANT que le phénomène de la corruption existe dans tous les domaines et qu'un engagement politique fort est nécessaire pour le combattre;

RECONNAISSANT également que les administrations des douanes exercent diverses fonctions de nature fiscale, économique et sociale, qui sont d'une importance cruciale et ont une incidence significative sur la capacité d'un pays à bénéficier de l'expansion et du développement du commerce mondial et à assurer la réalisation des objectifs légitimes de développement national sur le plan socioéconomique;

RECONNAISSANT en outre que les stratégies de renforcement des capacités de l'Organisation mondiale des douanes, notamment le Programme Columbus, aident les Membres dans leurs projets de modernisation des services douaniers et que les programmes sur l'éthique font partie intégrante du Programme Columbus;

CONVAINCUS que le développement et la gestion efficace des ressources humaines constituent des éléments importants pour mettre en oeuvre avec succès la Déclaration d'Arusha révisée et renforcer l'éthique au sein de la douane;

TENANT COMPTE des diverses mesures positives et constructives prises par les administrations des douanes de nombreux Etats participant à cette Conférence sub-régionale sur l'éthique pour prendre en compte la nécessité de mettre en oeuvre des techniques pratiques et efficaces de lutte contre la corruption;

PRENANT ACTE que l'éthique au sein de la douane permet de renforcer la confiance des usagers envers les institutions gouvernementales, prévient tout moins-perçu significatif, contribue au respect volontaire de la loi, des règlements et des instructions, facilite le commerce international, les investissements étrangers et le développement économique, et accroît le niveau de sécurité nationale et de protection de la communauté;

NOTANT que les activités de relations extérieures sont efficaces pour renforcer le moral et l'éthique des fonctionnaires des douanes et devraient contribuer à renforcer le profil de la douane;

NOTANT également qu'un niveau élevé d'éthique est absolument indispensable pour sécuriser toutes les étapes de la chaîne logistique internationale et supprimer les obstacles inutiles au commerce international et est considéré comme une norme clé du SAFE Cadre de normes de l'Organisation mondiale des douanes;

RAPPELANT les normes clés et les outils pratiques qui ont été conçus par l'Organisation mondiale des douanes et ses Membres, tels que le Guide pour le développement de l'éthique de l'Organisation mondiale des douanes, le Modèle de code d'éthique et de conduite, le Recueil des meilleures pratiques en matière d'éthique et le module E-learning sur l'éthique;

CONVAINCUS que le cycle du développement de l'éthique, notamment le suivi et l'évaluation mutuelle, est l'une des principales méthodes permettant de renforcer l'éthique au sein de la douane;

RECONNAISSANT que le développement et la promotion accrue des normes et outils de l'Organisation mondiale des douanes en matière d'éthique sont nécessaires, et convaincus qu'une nouvelle initiative de l'Organisation mondiale des douanes visant à élaborer des études de cas fera partie intégrante de ces efforts;

NOTANT la nécessité pour les opérateurs commerciaux de renforcer l'éthique au sein du secteur privé et de la société civile et d'accepter les efforts déployés conjointement de manière à ce que les administrations des douanes respectent les principes de l'éthique;

RECONNAISSANT qu'une approche consistant à partager les meilleures pratiques constitue une base efficace pour renforcer l'éthique au sein de la douane;

DECIDONS que les administrations des douanes des Etats participant à cette Conférence sub-régionale sur l'éthique :

- Prendront des mesures exhaustives et pratiques pour mettre en oeuvre les dispositions et éléments clés de la Déclaration d'Arusha révisée sur l'éthique en matière douanière, en utilisant le Guide pour le développement de l'éthique et les autres outils pertinents;
- Moderniseront les systèmes, favoriseront l'application de techniques modernes aux fins du dédouanement et des contrôles douaniers, en vue de minimiser les pratiques corrompues;
- Réduiront les incitations qui s'offrent aux fonctionnaires des douanes et aux opérateurs commerciaux d'agir de manière contraire à l'éthique;
- Concevront et mettront en oeuvre une gestion appropriée des ressources humaines et élaboreront des stratégies, y compris une formation et des mécanismes de motivation, destinées à renforcer et à garantir les normes les plus élevées en matière d'éthique professionnelle;
- Instaureront un partenariat positif et efficace avec tous les secteurs des milieux commerciaux afin d'identifier les domaines présentant des risques élevés et de mettre en oeuvre des mesures pratiques pour résoudre le problème de la corruption au sein des administrations des douanes;
- Elaboreront des Codes d'éthique et de conduite, qui énoncent de manière pratique et sans ambiguïté les conditions à remplir envers les autorités douanières, et les mettront en oeuvre au sein des administrations des douanes;

- Elaboreront des études de cas sur l'éthique, en coopération avec l'Organisation mondiale des douanes, en vue d'aider les administrations des douanes à dispenser une formation efficace pour renforcer l'éthique;
- Participeront activement aux réunions et instances internationales/régionales sur l'éthique de l'Organisation mondiale des douanes, y compris au Forum mondial sur la lutte contre la corruption et la protection de l'éthique;
- Etabliront des plans d'action nationaux sur l'éthique (a) des stratégies absolues telles que formation et prévention de la corruption, et (b) utilisation des approches traditionnelles telles que détection de la corruption, enquêtes et poursuites judiciaires;
- Concevront et mettront en oeuvre des mécanismes régionaux destinés à permettre aux administrations des douanes d'identifier et de mettre en oeuvre des politiques et des mesures pragmatiques pour renforcer l'éthique, lutter contre la corruption et partager des informations concernant les stratégies et les meilleures pratiques en matière d'éthique.

Fait à Almaty, République du Kazakhstan, le 19 janvier 2007

Comité douanier de la République d'Azerbaïdjan

Administration des douanes de la République populaire de Chine

Bureau des douanes et du tarif du Ministère des finances du Japon

Comité du contrôle douanier du Ministère des finances de la République du Kazakhstan

Inspection des douanes du Gouvernement de la République Kirghiz

Douanes de Mongolie

Service douanier fédéral de la Fédération de Russie

Service douanier du Gouvernement de la République du Tadjikistan

Comité douanier de la République d'Ouzbékistan.
